



Route de la
Durance
04100
MANOSQUE

N° 32
2^e trimestre 2010

La lettre du CERPAM

Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée

Avec le soutien financier du Conseil Régional Provence Alpes Côte d'Azur et de l'Etat

SOMMAIRE

- Massif alpin : une nouvelle enquête pastorale ?
- Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes : comment financer le sylvopastoralisme ?
- Hautes-Alpes : rencontre Alpages Sentinelles
- Hautes-Alpes : les Groupements pastoraux au tribunal d'Embrun
- Alpes-Maritimes : Natura 2000 et élevage pastoral dans les vallées orientales
- Bouches-du-Rhône : coussouls, troupeaux, climat
- Vaucluse : suivi des pelouses remarquables sur les sites Natura 2000 du Luberon
- Problèmes de réception de cette lettre ?

A retenir

Jeudi 20 mai 2010

ASSEMBLEE GENERALE DU CERPAM

Sa matinée technique se tiendra sur la commune de Collobrières, dans le Var, sur le thème

**« 20 années de transhumance hivernale à objectif de DFCI
dans le massif des Maures »**

Massif alpin : une nouvelle enquête pastorale ?

L'étude d'opportunité et de cadrage pour la réalisation d'une nouvelle enquête pastorale sur le massif des Alpes a fait l'objet d'une restitution le 1^{er} mars 2010 à Grenoble au comité de pilotage qui réunit, avec le Commissariat de massif Alpes, les représentants des Conseils Régionaux et des DRAAF des régions Provence-Alpes-Côte d'azur et Rhône-Alpes. Le CERPAM et le SUACI Alpes du Nord ont ainsi pu faire état de la nécessité d'un état des lieux affirmé par tous les acteurs du pastoralisme. Mais comment l'établir en associant fiabilité des informations et coût le plus limité possible de réalisation ?

Il est proposé de ne collecter que les données les plus indispensables : délimitation et propriété foncière des unités de pâturage, organisation individuelle ou collective des utilisateurs, nature, effectifs, provenance et mouvements des animaux présents, emplois et modes de gardiennage, contractualisations de mesures agro-environnementales ou de protection contre les risques de prédation. Dans ce but, peut-on se contenter de valoriser les bases de données existantes dans les services pastoraux et ceux de l'Etat ? Les deux tests réalisés en vraie grandeur (Ecrins-05 et Envers-Belledonne) ont mené à l'impasse : écarts conséquents entre données administratives et réalités de terrain, manque d'exhaustivité ou d'homogénéité.

Une nouvelle « enquête pastorale » de terrain apparaît donc incontournable sur les territoires qui n'ont pas fait l'objet de diagnostics récents du type de ceux réalisés en Rhône-Alpes pour la mise en place des Plans Pastoraux Territoriaux – soit au moins 180 communes en RA et 600 en PACA. La procédure d'enquêtes auprès de jurys communaux et d'experts locaux, sous pilotage du CEMAGREF de Grenoble et avec l'appui des services pastoraux, pourrait s'appuyer sur des équipes de stagiaires ou sur un chargé de mission. Le coût s'élèverait à environ 350 000 € pour un travail qui pourrait s'étaler sur 4 à 5 ans. Le comité de pilotage a pris acte des ces conclusions. Le Commissariat de massif, en appelant le cofinancement des Conseils régionaux, a souhaité qu'un projet de mise en œuvre lui soit rapidement soumis par le SUACI Alpes du Nord et le CERPAM pour une première étape. Il faudra alors s'assurer que cette opération, assez lourde budgétairement, ne vienne pas amputer les financements consacrés par ailleurs par la Convention Interrégionale de Massif Alpes au Plan Pastoralisme en cours d'exécution.

Pour en savoir plus :
cerpam.manosque@wanadoo.fr

Alpes-de-Haute-Provence et Hautes-Alpes : comment financer le sylvopastoralisme ?

Le 17 mars, le CERPAM, en collaboration avec l'agence travaux de l'ONF de Barcelonnette, a organisé une rencontre technique sur le terrain dans le but d'examiner et de mieux appréhender les critères d'éligibilité des opérations sylvopastorales aux financements publics, et plus spécialement dans le cadre de la mesure 323 C. Un groupement pastoral et une entreprise de travaux sylvopastoraux, des représentants des services de la DDT, de l'ONF, du CRPF, du Conseil Général des Alpes de Haute Provence et du Parc national du Mercantour étaient présents. La DDT et le Conseil Général des Hautes Alpes, intéressés par les questions traitées, ont de plus assisté à la journée.



Le projet sylvopastoral du groupement pastoral bovin de Gaudissart a fait l'objet de la visite de terrain sur le site de Peyroulier (Barcelonnette). Les participants ont ainsi pu mesurer la diversité des paramètres techniques qui interviennent dans le montage d'un tel projet d'aménagement prenant en compte les besoins pastoraux et sylvicoles. Sur cette base, la discussion s'est ensuite engagée en salle pour examiner les difficultés rencontrées. Les volumes de bois issus des éclaircies sont le plus souvent médiocres et leur valeur difficile à chiffrer à l'avance. L'opération sylvopastorale risque donc de rester déficitaire, même si une valorisation locale de type bois-énergie peut améliorer son bilan. Plusieurs participants ont insisté sur le fait que les financements d'aménagements pastoraux ne peuvent prendre en compte les travaux forestiers. Il est dès lors nécessaire de

distinguer les travaux relevant de la sylviculture proprement dite et ceux nécessités par l'aménagement sylvopastoral : bûcheronnage, élagage, traitement des rémanents, débardage et vidange des bois. Mais ces derniers travaux ne sont pas éligibles non plus aux financements forestiers, car ils ne concernent pas directement la gestion des peuplements. Les opérations sylvopastorales, souvent coûteuses, pourraient par contre faire l'objet d'aides dans le cadre de la gestion des paysages par exemple. La mise en place d'un outil financier pour la gestion des paysages serait donc souhaitable. Il permettrait de prendre en compte les surcoûts des opérations. Suite à cette journée, l'ensemble des participants, reconnaissant l'intérêt de ces opérations d'aménagement, s'est fixé pour objectifs de rassembler les éléments techniques permettant de proposer des nouvelles conditions d'éligibilité pour 2011.

Pour en savoir plus : dbaron@cerpam.fr

Hautes-Alpes : rencontre Alpages Sentinelles

Le 21 janvier, les éleveurs, les bergers et tous les partenaires du programme Alpages Sentinelles se sont réunis à la Maison du Berger à Champoléon pour discuter et échanger sur les protocoles et les premiers constats après trois années de mise en place.



Le dispositif Alpages sentinelles s'appuie sur l'enregistrement et le traitement de différents domaines de données: la météo, le déneigement, les pratiques pastorales, la ressource fourragère, la biodiversité végétale et les systèmes d'exploitation. Les premiers retours d'observation portent sur les changements des pratiques pastorales sur les alpages au cours de ces dix dernières années et sur les questions soulevées suite aux sécheresses des années 2003 à 2005, et notamment celles liées aux marges de manœuvre au sein d'un alpage en

cas de manque d'herbe. Les enquêtes auprès des éleveurs montrent que l'alpage constitue environ 40 % de l'alimentation des troupeaux et qu'au niveau des exploitations ces problèmes liés au changement climatique sont bien présents.



(photo Parc National des Ecrins)

Enfin, les relevés météo donnent des tendances et le déneigement permet de voir par exemple que malgré la quantité importante de neige tombée lors de l'hiver 2008-2009, la fonte s'est faite une semaine avant la moyenne au printemps.

Un éleveur concluait, lors de cette rencontre, en disant : " pour la profession, c'est important d'avoir des références pour faire évoluer les pratiques dans le bon sens".

Pour en savoir plus : svieux@cerpam.fr

Hautes-Alpes : les Groupements pastoraux au tribunal d'Embrun

Le 30 mars s'est tenue dans la salle de l'ancien tribunal d'Embrun (Hautes-Alpes) l'assemblée générale d'ALPAGE, qui fédère les groupements pastoraux des Hautes-Alpes. Cette assemblée, qui réunissait une quarantaine de représentants des groupements, a été l'occasion de faire le point sur les actions entreprises en 2009 ou en cours pour début 2010.

- 12 dossiers de demandes de subventions pour des équipements pastoraux ont été déposés, 7 ont pu être retenus par les financeurs pour un montant de travaux de 56.000 euros (hors cabanes pastorales),
- 6 nouveaux groupements pastoraux ont vu le jour en 2009, deux autres sont en cours d'instruction pour 2010,
- rencontre avec les collègues alpagistes des Alpes-de-Haute-Provence à Vallouise en décembre 2009 autour de l'avenir de la

PHAE et des mesures agro-environnementales en 2013,

- mise en place d'une assurance « responsabilité civile » collective pour tous les groupements adhérents d'ALPAGE. Depuis juin 2009, tout adhérent d'ALPAGE est assuré gratuitement pour sa RC.
- autres sujets abordés : le fonctionnement interne des GP (Assemblée Générale, comptes financiers, élections, ..), une base de données régionales cartographique sur les « cabanes pastorales », les MAEt dans les alpages, présentation d'une enquête sur les groupements pastoraux au niveau de l'arc alpin, création d'un blog internet pour les petites annonces d'emploi des bergers, mise en place d'une formation par l'ADFPA des Hautes Alpes destinée aux employeurs de bergers salariés.

A l'issue de cette assemblée, Charles Pellissier a été réélu Président de la fédération ALPAGE avec à ses côtés : Isabelle Doussot, Gabriel Lagier, Alain Barban, Régis Maullier, Gilbert Tavan, François Humbert, Jean Claude Michel et Eric Sibille.

Pour en savoir plus : tniez@cerpam.fr

Alpes-Maritimes : Natura 2000 et élevage pastoral dans les vallées orientales

Le Syndicat Mixte pour l'élaboration et la gestion du SCOT de la Riviera et de la Roya est en charge de l'élaboration des DOCOB de cinq sites Natura 2000 de son territoire qui s'étend du nord au sud de Tende à Menton : Mont Chajol, Marguareis, La Bendola, Breil-sur-Roya et Vallée du Careï / collines de Castillon. Ces zones représentent une grande diversité de milieux pastoraux, des alpages de la frontière italienne aux parcours d'hivernage sur le littoral, en passant par tous les espaces intermédiaires de la vallée de la Roya, et une diversité tout aussi grande d'enjeux environnementaux correspondants.

Le CERPAM a été chargé de l'inventaire des activités pastorales sur ces cinq sites, afin de déterminer par la suite les objectifs de gestion pastorale en lien avec les éléments du DOCOB et d'aider à l'élaboration du plan agro-environnemental sur chaque site. A l'heure actuelle, quatre inventaires sont terminés, et le cinquième le sera d'ici le mois de juin. Il s'agit maintenant de croiser ces inventaires avec les enjeux environnementaux identifiés afin d'établir

les actions à mener. Sur les sites Natura 2000 Préalpes de Grasse et Mercantour, où les activités pastorales sont très présentes, il en a résulté des opérations intéressantes, fruits de réels partenariats, et nous espérons qu'il en sera de même sur ces sites.

Pour en savoir plus : algouty@cerpam.fr

Bouches-du-Rhône : coussouls, troupeaux, climat

L'étude concernant l'évolution des pratiques de gestion et de la végétation des coussouls de Crau a été restituée lors d'une réunion le 11 mars à St-Martin de Crau. Elle a été financée dans le cadre des mesures d'accompagnement GRT gaz/SAGESS en Réserve Naturelle des Coussouls de Crau. Elle s'est déroulée de 2007 à 2009, en reprenant des données initiales datant de 1995 à 1997 selon le même protocole. Les résultats montrent un bon maintien du brachypode rameux, composante grossière de la ressource pastorale des coussouls, sur les 8 coussouls suivis.



Si l'espèce a souffert lors des mauvaises années 2003-2006, hypothèse non vérifiée, elle a démontré une bonne capacité de récupération, ce qui est une bonne nouvelle pour la stabilité de l'écosystème du coussoul. Sur la période étudiée, le brachypode rameux présente une réponse très rapide à un changement de pression de pâturage : celle-ci a une capacité à faire varier la quantité de grossier beaucoup plus forte que les accidents climatiques. Elle conditionne fortement l'évolution des coussouls. Notre étude montre donc la qualité de la gestion pastorale sur les coussouls suivis qui, sur une période cumulant les saisons sèches successives, permet aux éleveurs de satisfaire leurs objectifs alimentaires sur leurs troupeaux

tout en préservant le « garde-manger » des coussouls.

Le suivi de la gestion pastorale témoigne d'une forte baisse d'utilisation à l'automne, et d'une baisse plus limitée au printemps : gestion prudente de la ressource tout autant que changements de systèmes d'élevage liés à des facteurs externes au coussoul. A dire d'éleveur, il est intéressant de noter une possible fragilité du coussoul vis-à-vis des périodes de pâturage de printemps précoce : piste de travail pour l'avenir. La diversité des fractions qui composent la strate herbacée permet d'assurer une diversité des fonctions alimentaires des troupeaux au pâturage. Il y a donc pleine convergence entre les attentes pastorales et écologiques qui toutes deux tirent pleinement bénéfice d'un écosystème fonctionnel parce que diversifié. Nos résultats mettent en évidence la résistance du coussoul aux aléas climatiques, sa capacité de récupération et la vigilance des éleveurs à maintenir dans la durée l'équilibre entre les différentes fractions du coussoul. Ils conduisent à un constat rassurant sur l'évolution des fonctionnalités de la Crau sur ces 15 dernières années. Ces résultats demandent à être poursuivis dans la durée, afin de mettre en place un véritable observatoire des pratiques et des milieux pour préserver cette steppe unique en Europe.

Pour en savoir plus : sdebit@cerpam.fr

Vaucluse : suivi des pelouses remarquables sur les sites Natura 2000 du Luberon

Les pelouses sommitales du Luberon, celles des Craux de St-Michel l'Observatoire, ainsi que les milieux ouverts du Luberon oriental sont inscrits dans plusieurs sites Natura 2000 qui officialisent ainsi une prise en charge des enjeux de biodiversité déjà ancienne du Parc naturel régional du Luberon. Depuis près de 30 ans, plusieurs protocoles de suivis de ces pelouses sous l'angle de la ressource pastorale et de la diversité floristique ont été menés au gré d'opérations diverses, notamment en accompagnement des mesures agro-environnementales. Ces suivis ont mobilisé, avec le PNRL, le CERPAM, l'ONF, l'Université de Marseille et l'INRA. C'est ainsi une masse de données un peu hétérogène, mais d'une rare richesse, qui a été constituée dans la durée.

En 2010, le Parc du Luberon et le CERPAM se sont associés pour réaliser, en mobilisant un

stage de Master 2 issu du Muséum d'Histoire Naturelle, une étude pour proposer un protocole de suivi à long terme de ces pelouses. L'objectif de cet outil méthodologique est de connaître à terme l'évolution des habitats et des espèces remarquables, et de comprendre la part respective des événements climatiques et de la gestion pastorale dans ces dynamiques, en s'appuyant sur les états des lieux déjà anciens. Le stage explorera aussi l'évolution de la perception des éleveurs engagés dans la gestion de ces milieux dans le cadre des dispositifs agro-environnementaux. Au total, il s'agit bien de valider un certain modèle de gestion de ces écosystèmes de pelouses forgé progressivement en partenariat sur ce territoire. Le premier comité de pilotage qui s'est réuni à Apt le 31 mars 2010 avec tous les acteurs concernés a validé ces orientations.

Pour en savoir plus : lgarde@cerpam.fr

Problèmes de réception de cette lettre ?

*Pour plus de renseignements :
Contacter : cerpamweb@wanadoo.fr*